

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Finition Spéciale Béton Ciré Satin

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

#### Utilisations identifiées

	REACHSET 1000
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
	REACHSET 2001
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

COULEURS D'ANTAN  
 287 Rue Jean Perrin  
 30100 ALES

No. de téléphone 04 66 43 29 07

No. Fax 04 66 43 44 08

Adresse e-mail adv@couleursdantan.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612

France: + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

#### composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acétone; Acétate de n-butyle

EUH208 Contient Méthacrylate de méthyle, Peut produire une réaction allergique.

#### Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

## 3. Composition/informations sur les composants

### Composants dangereux

#### Acétate de n-butyle

No. CAS 123-86-4  
 No. EINECS 204-658-1

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Numéro 01-2119485493-29

d'enregistrement

Concentration  $\geq$  50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3

H226

STOT SE 3

H336

EUH066

Système nerveux

**xylène**

No. CAS 1330-20-7

No. EINECS 215-535-7

Numéro 01-2119488216-32

d'enregistrement

Concentration  $\geq$  1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3

H226

Acute Tox. 4

H332

Voie d'exposition: Exposition par inhalation

Acute Tox. 4

H312

Voie d'exposition: Exposition par la peau

Skin Irrit. 2

H315

Asp. Tox. 1

H304

STOT SE 3

H335

Voies respiratoires; Voie d'exposition: par inhalation

Eye Irrit. 2

H319

**4-Méthylpentan-2-one**

No. CAS 108-10-1

No. EINECS 203-550-1

Numéro 01-2119473980-30

d'enregistrement

Concentration  $\geq$  1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Acute Tox. 4

H332

Voie d'exposition: Exposition par inhalation

Eye Irrit. 2

H319

STOT SE 3

H335

Voies respiratoires

EUH066

**acétone**

No. CAS 67-64-1

No. EINECS 200-662-2

Numéro 01-2119471330-49

d'enregistrement

Concentration  $\geq$  1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Eye Irrit. 2

H319

STOT SE 3

H336

Système nerveux

EUH066

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**Éthylbenzène**

No. CAS 100-41-4

No. EINECS 202-849-4

Numéro 01-2119489370-35

d'enregistrement

Concentration  $\geq 1$  < 3 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Acute Tox. 4 H332

Voie d'exposition: Exposition par inhalation

STOT RE 2 H373

Asp. Tox. 1 H304

Oreille

**Toluène**

No. CAS 108-88-3

No. EINECS 203-625-9

Numéro 01-2119471310-51

d'enregistrement

Concentration  $\geq 0,1$  < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Repr. 2 H361d

Asp. Tox. 1 H304

STOT RE 2 H373

Skin Irrit. 2 H315

STOT SE 3 H336

Système nerveux

**Méthacrylate de méthyle**

No. CAS 80-62-6

No. EINECS 201-297-1

Numéro 01-2119452498-28

d'enregistrement

Concentration  $\geq 0,1$  < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

STOT SE 3 H335

Skin Irrit. 2 H315

Skin Sens. 1 H317

Voies respiratoires

**nitrate de cellulose  $\leq 12.6$  % N**

No. CAS 9004-70-0

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Expl. 1.1 H201

**Notent**

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

**En cas d'inhalation**

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Avis aux médecins / Traitement**

Traiter de façon symptomatique.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Autres données**

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients approuvés.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

# 7. Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition. éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures à semelle conductrice. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

### Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### 4-Méthylpentan-2-one

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	83	mg/m <sup>3</sup>	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	208	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

##### 4-Méthylpentan-2-one

Liste	VLEP			
Valeur	83	mg/m <sup>3</sup>	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	208	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

##### acétone

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	1210	mg/m <sup>3</sup>	500	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

##### acétone

Liste	VLEP			
Valeur	1210	mg/m <sup>3</sup>	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	2420	mg/m <sup>3</sup>	1000	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

##### Acétate de n-butyle

Liste	VLEP			
Valeur	241	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	723	mg/m <sup>3</sup>	150	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

##### Acétate de n-butyle

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	241	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	723	mg/m <sup>3</sup>	150	ppm(V)
Etablie le: 10/2019				

##### xylène

Liste	VLEP			
Valeur	221	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

##### xylène

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	221	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 12/2009				



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**Éthylbenzène**

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	442	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	884	mg/m <sup>3</sup>	200	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

**Éthylbenzène**

Liste	VLEP			
Valeur	88,4	mg/m <sup>3</sup>	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

**Autres données**

-

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Acétate de n-butyle**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Long-terme			
Voie d'exposition	Exposition par la peau			
mode d'effet	Effet systémique			
Concentration	11			mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Court terme			
Voie d'exposition	par inhalation			
mode d'effet	Effet systémique			
Concentration	600			mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Court terme			
Voie d'exposition	par inhalation			
mode d'effet	Effet local			
Concentration	600			mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Long-terme			
Voie d'exposition	par inhalation			
mode d'effet	Effet local			
Concentration	300			mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Long-terme			
Voie d'exposition	par inhalation			
mode d'effet	Effet systémique			
Concentration	300			mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Consommateur			



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	300	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	300	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	35,7	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	35,7	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	6	mg/kg/d

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	11	mg/kg/d

**4-Méthylpentan-2-one**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	208	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	208	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	83	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	83	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	11,8	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,7	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	14,7	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	155,2	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	155,2	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,2	mg/kg/d
<b>acétone</b>		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1210	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	186	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Concentration	2420	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1210	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	62	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	62	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	200	mg/m <sup>3</sup>
<b>xylène</b>		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	108	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	180	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,8	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	174	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	174	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	77	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	77	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	289	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	289	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,6	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Concentration	174	mg/kg/d
---------------	-----	---------

**Éthylbenzène**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	289	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	77	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	289	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	77	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	18	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	174	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	174	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,8	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	108	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,6	mg/kg/d
<b>Toluène</b>		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	343	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	384	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	192	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	192	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	384	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	226	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	226	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	56,5	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	226	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,13	mg/kg/d

**Méthacrylate de méthyle**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	210	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	210	mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm <sup>2</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	13,67	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm <sup>2</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	105	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	74,3	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm <sup>2</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm <sup>2</sup>

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****Acétate de n-butyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,18	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,018	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	35,6	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,36	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,981	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0981	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0903	mg/kg

**4-Méthylpentan-2-one**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,6	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,06	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	1,5	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	27,5	mg/l

Valeur type	PNEC	
-------------	------	--

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	8,27	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,83	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	1,3	mg/kg

**acétone**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	10,6	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	1,06	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	30,4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	3,04	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	29,5	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	21	mg/l

**xylène**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,327	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,327	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	12,46	mg/kg

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,31	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	6,58	mg/l

**Éthylbenzène**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,327	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,31	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	6,58	mg/l

**Toluène**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,68	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	16,39	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,89	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	13,61	mg/l

**Méthacrylate de méthyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,94	mg/l

Valeur type	PNEC	
-------------	------	--

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Type	eau de mer	
Concentration	0,094	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	1,47	mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

### Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

### Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

### Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

### Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### Point de fusion

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Remarque non déterminé

**Point de congélation**

Remarque non déterminé

**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur 55,8 à 145 °C

**Point d'éclair**

Valeur 6 °C

**Taux d'évaporation**

Remarque non déterminé

**inflammabilité (solide, gaz)**

non déterminé

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque non déterminé

**Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité**Valeur env. 0,92 kg/l  
température 20 °C**Hydrosolubilité**

Remarque non déterminé

**solubilité(s)**

Remarque non déterminé

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**Température d'inflammabilité**

Remarque non déterminé

**température de décomposition**

Remarque non déterminé

**Viscosité**

Remarque non déterminé

**Temps d'écoulement**Valeur 27 à 33 s  
température 20 °C  
méthode DIN 53211 4 mm**propriétés explosives**

évaluation non déterminé

**Propriétés comburantes**

Remarque non déterminé

**9.2. Autres informations****Elément non volatil**



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Valeur	23,2	%
méthode	valeur calculée	

**Autres données**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.4. Conditions à éviter**

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

ATE	> 10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****xylène**

ATE	2000	mg/kg
Source	alle Daten über 2000 mg/kg	

**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	12,7866	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**4-Méthylpentan-2-one**

Espèces	rat		
CL 50	2,9		mg/l
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		
Source	2 (reliable with restrictions)		

**4-Méthylpentan-2-one**

ATE	11		mg/l
Administration/Forme	Vapeurs		
Source	Annexe VI GefStoffV/RFA		

**xylène**

ATE	5		mg/l
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		
Source	alle Werte über 5 mg/l		

**Éthylbenzène**

ATE	1,5		mg/l
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		
méthode	conversion		
Remarque	Brouillard		

**Corrosion/irritation cutanée**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Toluène**

Espèces	lapin		
Durée d'exposition	4	h	
Période d'observation	7	d	
évaluation	Irritant pour la peau.		
méthode	84/449, B.4 CEE		
Source	1 (reliable without restriction)		

**xylène**

Espèces	lapin		
Période d'observation	72	h	
évaluation	Irritant pour la peau.		
Source	2 (reliable with restrictions)		

**Méthacrylate de méthyle**

évaluation	Irritant pour la peau.
------------	------------------------

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****4-Méthylpentan-2-one**

Espèces	lapin		
Période d'observation	72	h	
évaluation	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.		

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Source 1 (reliable without restriction)

**acétone**

Espèces lapin

Période d'observation 24 h

évaluation Irritant pour les yeux.

Source 1 (reliable without restriction)

**xylène**

Espèces lapin

évaluation Irritant pour les yeux.

Source 2 (reliable with restrictions)

**sensibilisation**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)****Méthacrylate de méthyle**

Espèces souris

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****Toluène**

évaluation Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

**Cancérogénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Les critères de classification sont remplis.

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**exposition répétée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****4-Méthylpentan-2-one**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

Voie d'exposition Exposition par inhalation

organes : Nez, système respiratoire, yeux

Remarque Peut irriter les voies respiratoires.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**acétone****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux

Remarque

Effets narcotiques possibles (sommolence, vertiges).

**Acétate de n-butyle****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux

Remarque

Effets narcotiques possibles (sommolence, vertiges).

**Toluène****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

organes : Foie

Remarque

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:

**Toluène****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux

Remarque

Effets narcotiques possibles (sommolence, vertiges).

**xylène****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

Voie d'exposition par inhalation

organes : Voies respiratoires

Remarque

Peut irriter les voies respiratoires.

**Méthacrylate de méthyle****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

organes : Voies respiratoires

Remarque

Peut irriter les voies respiratoires.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Autres données**

Absence de données toxicologiques.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les poissons (Composants)****Méthacrylate de méthyle**

Espèces

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

CL 50

130

mg/l

Durée d'exposition

96

h

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

lui-même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.6. Autres effets néfastes****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

**résidus séchés**

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111
---------------------	---

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22




**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**14. Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1263	1263	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	2		

**15. Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CE) 76,6 % 705 g/l

**Autres informations**

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**16. Autres informations**

mentions de danger H-de la rubrique 3

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H201	Explosif; danger d'explosion en masse.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Expl. 1.1	Explosif, Divisions 1.1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

**abréviations**

Flam. Liq - Flammable liquids  
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)  
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA - International Air Transport Association  
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)  
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level  
 LOEL - Lowest Observed Effect Level  
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC - No Observed Effect Concentration  
 NOEL - No Observed Effect Level  
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development  
 VOC - Volatile Organic Compounds  
 Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (\*\*\*). Cette version remplace toutes les versions précédentes.  
 Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

## **Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)**

### **Titre abrégé du scénario d'exposition**

ES001 - Applications industrielles: pulvérisation industrielle (à l'intérieur)

### **Utilisation de la substance/préparation**

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

### **Utilisation**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

## **scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale**

### **Utilisation**

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Etat** liquide

### **Quantité maximale par durée ou opération**

Jours d'émission par site: <= 300

### **Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

### **eaux usées**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

### **air vicié**

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

### **Sol**

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

**Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE

080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses  
 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

**résidus séchés**

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**Contributing exposure scenario controlling worker exposure****Utilisation**

SU3

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

PROC7

Pulvérisation dans des installations industrielles

**Etat**

liquide

**Quantité maximale par durée ou opération**

Durée d'exposition

≤ 8 h/d

Fréquence d'exposition

≤ 220 d/a

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

**mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit**

Principalement utilisé dans des systèmes fermés. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

**Protection respiratoire - Note**

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**Matière des gants**

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant &gt;= 0,7

Temps de pénétration &gt;= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

**Protection des yeux**

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

**Protection du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Estimation d'exposition et référence bibliographique****Travailleurs (industriels)**

PROC

méthode d'évaluation

PROC7

inhalation, long terme - local et systémique

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition

60,5 mg/m<sup>3</sup>

estimation de l'exposition (méthodique)

ECETOC TRA

ratio de caractérisation du risque (RCR)

0,126

substance principale

Acétate de n-butyle

**Travailleurs (industriels)**

PROC

méthode d'évaluation

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition

242 mg/m<sup>3</sup>

estimation de l'exposition (méthodique)

ECETOC TRA

ratio de caractérisation du risque (RCR)

0,504

substance principale

Acétate de n-butyle

**Travailleurs (industriels)**

PROC

méthode d'évaluation

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition

242 mg/m<sup>3</sup>

estimation de l'exposition (méthodique)

ECETOC TRA

ratio de caractérisation du risque (RCR)

0,504

substance principale

Acétate de n-butyle

**Travailleurs (industriels)**

PROC

méthode d'évaluation

PROC13

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition

242 mg/m<sup>3</sup>

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

ECETOC TRA  
 0,504  
 Acétate de n-butyle

**Travailleurs (industriels)**

PROC  
 méthode d'évaluation

PROC13  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

242 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,504  
 Acétate de n-butyle

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU3  
 PROC7  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

200 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,05  
 acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU3  
 PROC7  
 cutanée, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

62 mg/kg/d  
 ECETOC TRA  
 0,01  
 acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU3  
 PROC10  
 inhalation, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

200 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,5  
 acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

SU3  
 PROC10  
 cutanée, long terme - systémique  
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

62 mg/kg/d  
 ECETOC TRA  
 0,15  
 acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC

SU3  
 PROC13

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition (méthodique)	200 mg/m <sup>3</sup>
ratio de caractérisation du risque (RCR)	ECETOC TRA
substance principale	0,5
	acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition (méthodique)	61 mg/kg/d
ratio de caractérisation du risque (RCR)	ECETOC TRA
substance principale	0,074
	acétone

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
ratio de caractérisation du risque (RCR)	Utilisation à l'intérieur
substance principale	0,75
	4-Méthylpentan-2-one

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
ratio de caractérisation du risque (RCR)	Utilisation à l'intérieur
substance principale	0,5
	4-Méthylpentan-2-one

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
ratio de caractérisation du risque (RCR)	Utilisation à l'intérieur
substance principale	0,5
	4-Méthylpentan-2-one

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,5
substance principale	4-Méthylpentan-2-one

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,5
substance principale	4-Méthylpentan-2-one

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
----------------------------	-----

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (industriels)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation

estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

PROC13  
 cutanée, long terme - systémique  
 0,5  
 4-Méthylpentan-2-one

SU3  
 PROC7  
 par inhalation  
 Utilisation à l'intérieur  
 0,1 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,34  
 xylène

SU3  
 PROC10  
 par inhalation  
 Utilisation à l'intérieur  
 0,05 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,172  
 xylène

SU3  
 PROC13  
 par inhalation  
 Utilisation à l'intérieur  
 0,1 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,34  
 xylène

## Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

### Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.

## Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

### Titre abrégé du scénario d'exposition

ES003 - Utilisations professionnelles: la pulvérisation non industrielle (à l'intérieur)

### Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

### Utilisation

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

ERC8c	ouverts Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

## scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

### Utilisation

ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Etat** liquide

### Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 250

### Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante  
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.  
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.  
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

### eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

### air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

### Déchets de résidus

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
---------------------	---

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
---------------------	--

### résidus séchés

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111
---------------------	---

### Emballages contaminés



Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## Scénario d'exposition concourant à la maîtrise de l'exposition des ouvriers (professionnel)

### Titre abrégé du scénario d'exposition

Numéro de la matière: CES006

### Utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Etat liquide

### Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition &lt;= 8 h/d

Fréquence d'exposition &lt;= 220 d/a

### Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. Les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

### mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

### Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

### Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant &gt;= 0,7

Temps de pénétration &gt;= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**Protection des yeux**

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

**Protection du corps**

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Estimation d'exposition et référence bibliographique****Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	Long-terme
	par inhalation
estimation de l'exposition	242 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,504
substance principale	Acétate de n-butyle

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	200 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,6
substance principale	acétone

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	62 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,15
substance principale	acétone

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
estimation de l'exposition	200 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,4
substance principale	acétone

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	cutanée, long terme - systémique
estimation de l'exposition	62 mg/kg/d
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,01
substance principale	acétone

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
----------------------------	------

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

PROC  
 méthode d'évaluation  
 estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 estimation de l'exposition  
 estimation de l'exposition (méthodique)  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)  
 PROC  
 méthode d'évaluation  
 ratio de caractérisation du risque (RCR)  
 substance principale

PROC13  
 inhalation, long terme - systémique  
 200 mg/m<sup>3</sup>  
 ECETOC TRA  
 0,5  
 acétone

SU22  
 PROC13  
 cutanée, long terme - systémique  
 62 mg/kg/d  
 ECETOC TRA  
 0,07  
 acétone

SU22  
 PROC10  
 inhalation, long terme - systémique  
 0,5  
 4-Méthylpentan-2-one

SU22  
 PROC10  
 cutanée, long terme - systémique  
 0,1  
 4-Méthylpentan-2-one

SU22  
 PROC11  
 inhalation, long terme - systémique  
 0,5  
 4-Méthylpentan-2-one

SU22  
 PROC11  
 cutanée, long terme - systémique  
 0,5  
 4-Méthylpentan-2-one

SU22  
 PROC13  
 inhalation, long terme - systémique  
 0,75  
 4-Méthylpentan-2-one

SU22  
 PROC13  
 cutanée, long terme - systémique  
 0,5  
 4-Méthylpentan-2-one

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Satin

Version: 57 / FR

Date de révision: 01.07.2022

remplace la version: 56 / FR

Date d'impression 02.07.22

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,05 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,172
substance principale	xylène

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,1 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,34
substance principale	xylène

**Travailleurs (professionnelle)**

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,05 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,172
substance principale	xylène

## Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

### **Guide pour les utilisateurs en aval**

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.